



FICHE TECHNIQUE n°2

Quelques repères sur la typologie des acteurs informels des déchets dans les villes du Sud



Fiche publiée en décembre 2020

Introduction

Identifier rapidement les différents acteurs du secteur informel des déchets

De par son opacité, son poids dans l'économie des villes du Sud et l'image de l'espèce humaine qu'il nous renvoie, le secteur informel des déchets fait depuis une vingtaine d'années l'objet d'un grand intérêt de la part des acteurs travaillant dans le secteur des déchets, tout en entretenant une certaine mystification. Une myriade d'études a été réalisée sur ce secteur, permettant aujourd'hui de mieux le comprendre et l'analyser (cf. dernière page).

L'objectif de cette fiche n'est donc pas de redire ce qui a été dit, mais bien de **présenter succinctement des points de repères synthétiques sur la typologie des travailleurs informels des déchets, pour les acteurs qui veulent s'impliquer dans leur accompagnement** (organisations internationales, collectivités décentralisées, bailleurs) afin de disposer d'un outil d'analyse rapidement opérationnel.

SECTEUR INFORMEL DES DÉCHETS : DÉFINITION

Le secteur informel des déchets dans les pays du Sud se réfère aux travailleurs indépendants, microentreprises de moins de 10 travailleurs (en moyenne) qui génèrent leurs revenus d'une manière ou d'une autre à partir des déchets solides. Ils ne sont pas formellement chargés de la fourniture des services qu'ils rendent. Aucun contrat n'existe entre eux et les entreprises formelles et/ou autorités locales. Ces opérateurs ne sont pas enregistrés et travaillent sans licence ; leurs activités se situent en dehors du cadre législatif, que ce soit sur l'emploi ou la protection de l'environnement.





1

Les enjeux

On peut estimer la taille du secteur informel à 41% de l'économie des pays en développement (Schneider ; 2007). Les travailleurs informels sont même généralement plus nombreux que les travailleurs formels : ils sont 3,7 fois plus nombreux au Caire, 1,3 fois à Lima, 1,9 fois à Pune et 1,8 fois à Quezon (CWG, GIZ-2010).

Ils récupèrent des tonnages très élevés de déchets dans les villes du Sud. Au Caire (Egypte) par exemple, ce sont près de 980.000 tonnes de déchets collectées annuellement par les travailleurs de déchets (les Zabbaleen, estimés entre 50 et 80.000 personnes), et près de 530.000 tonnes à Lima (Pérou).

Ce secteur permet donc de collecter et recycler des quantités très importantes de déchets, et éviter ainsi leur mise en décharge, pour un coût très faible. Leur rôle est primordial dans le métabolisme des villes du Sud.

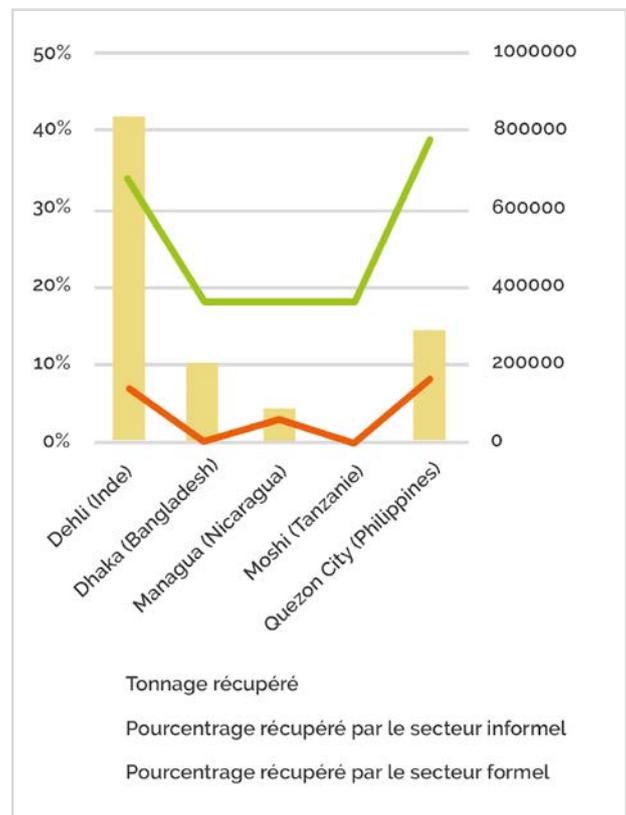


Figure 1: Contribution du secteur informel dans la valorisation des déchets de 5 villes du Sud
© CWG-GIZ, 2010

Les fonctions / métiers des travailleurs informels dans la gestion des déchets

Les principales fonctions/métiers des acteurs informels dans la gestion et le recyclage des déchets peuvent être répartis en 4 principaux maillons :



Les collecteurs et récupérateurs



Les acheteurs



Les grossistes



Les unités de production

Les activités spécifiques à chaque maillon sont décrites dans le tableau suivant :

1er maillon : récupérateurs et collecteurs des déchets entre les zones de production des déchets et les acheteurs

2ème maillon : acheteurs entre le collecteur et le grossiste (en général multi-flux)

3ème maillon : grossistes entre l'acheteur et l'unité de production (mono flux)

4ème maillon : unité de production

Activité de service de ramassage des déchets	Précollecteurs <ul style="list-style-type: none"> collectent les déchets auprès des ménages se rémunèrent auprès des ménages pour la collecte réalisée 			
	Précollecteurs et collecteurs directs <p>en plus de leur activité de ramassage, peuvent réaliser un tri des déchets collectés pour augmenter leurs revenus</p>	Acheteurs de proximité <ul style="list-style-type: none"> rachètent les déchets aux récupérateurs ambulants pour les revendre aux grossistes peuvent préparer les déchets (tri, conditionnement, pré-traitement, valorisation) 	Grossistes <p>rachètent et peuvent préparer les déchets (tri, conditionnement, pré-traitement, valorisation)</p>	Industries étrangères <p>rachètent les déchets triés et préparés pour leurs procédés de fabrication</p>
Activité commerciale de revente des déchets	Récupérateurs - acheteurs <p>rachètent auprès des ménages, entreprises et administrations des déchets de valeur</p>			Industries nationales <p>rachètent les déchets triés et préparés pour leurs procédés de fabrication</p>
	Récupérateurs <ul style="list-style-type: none"> Récupérateurs des rues collectent les déchets dans les poubelles, bennes et autres lieux de dépôts dans les rues Récupérateurs de points de regroupement collectent les déchets au niveau des points de regroupement (dépotoirs intermédiaires) Récupérateurs de décharges finales collectent les déchets sur les décharges finales 	Acheteurs ambulants <ul style="list-style-type: none"> rachètent les déchets aux récupérateurs fixes pour les revendre aux grossistes peuvent préparer les déchets (tri, conditionnement, pré-traitement, valorisation) 		PME locales <p>rachètent les déchets triés et préparés pour leurs procédés de fabrication</p>

Figure 2: Métiers et fonctions des acteurs informels des déchets

© ORVA2D; 2018

Chaque catégorisation n'est pas homogène et il existe de nombreuses distinctions entre les travailleurs. Ainsi, au sein du maillon des collecteurs et récupérateurs, les travailleurs ont des fonctions et activités diverses :

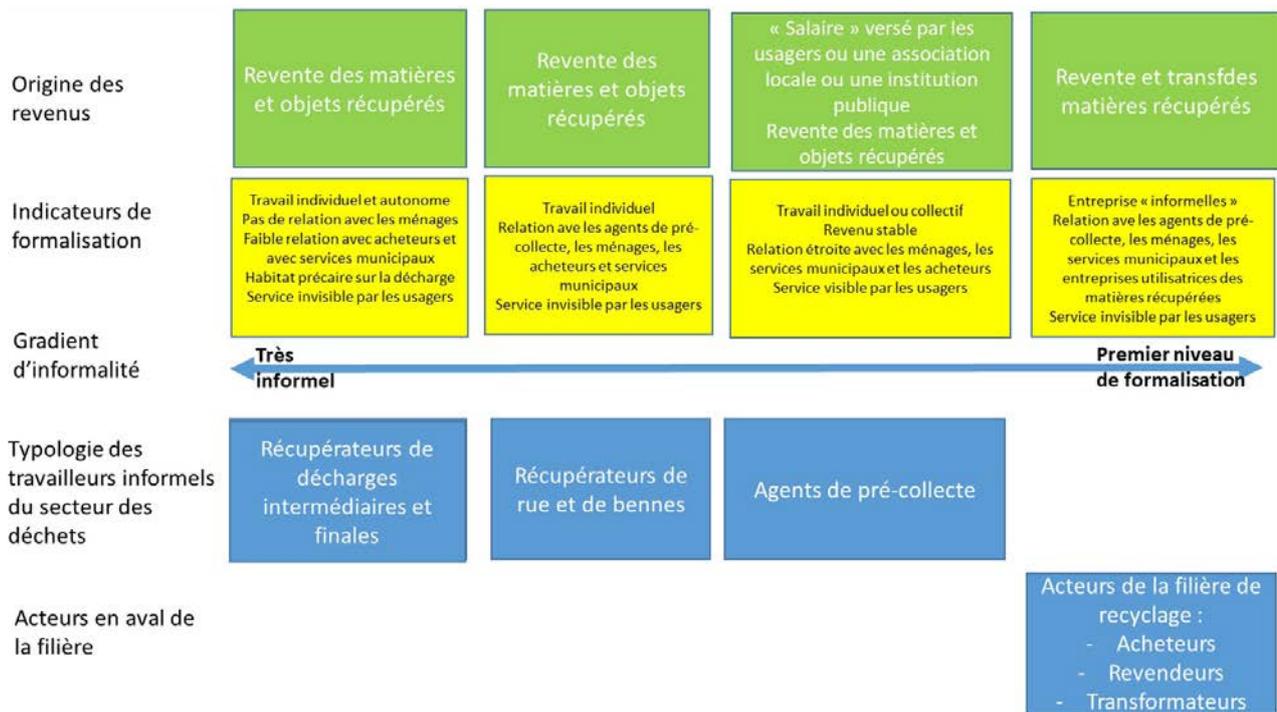
- 1 Pré-collecteurs en porte à porte :**
effectuent le service de ramassage des déchets en mélange auprès des ménages, commerces, etc.
- 2 Collecteurs itinérants :**
passent de rue en rue, dans les maisons ou commerces, pour récupérer ponctuellement certains déchets valorisables. Ils récupèrent généralement ces déchets gratuitement mais ils peuvent aussi les acheter en espèces ou les troquer. Les acheteurs sont souvent spécialisés dans un ou deux types de matériaux (ex : fer, aluminium, bouteilles plastiques, etc.).
- 3 Collecteurs de rue :**
récupèrent les déchets rejetés directement dans la rue par les ménages ou commerces, tels que les canettes, les bouteilles usagées, etc. Ce ramassage est souvent une activité occasionnelle des adolescents, des personnes âgées et des chômeurs, mais rarement une activité à part entière.
- 4 Collecteurs de camions :**
récupèrent les déchets directement dans les camions du service de ramassage. Ils ont obtenu le droit de travailler aux côtés de l'équipe officielle de ramassage, souvent car ils ont des parents dans cette équipe.
- 5 Collecteurs des décharges ou des sites de transfert,**
qui trient et récupèrent les déchets déchargés par les véhicules de collecte ; ils sont généralement très spécialisés sur un ou plusieurs matériaux. Cette collecte est compétitive et socialement stratifiée, avec des "patrons de décharge" et des "coordinateurs" qui contrôlent les récupérations. La vente se fait généralement à des grossistes qui vivent à la sortie des décharges. De nombreux ramasseurs de déchets vivent à proximité ou sur la décharge. Dans certains pays, la collecte des déchets est une activité familiale ou/et saisonnière.

Les réalités de chaque type d'acteur sont donc bien à prendre en compte avant de travailler à leur accompagnement.



Le degré d'informalité et de précarité des travailleurs

Le degré d'informalité des travailleurs, est lié à de nombreux éléments :



Le gradient d'informalité et de précarité des travailleurs informels est souvent fonction de plusieurs critères :

- › **Positionnement dans la chaîne de la valorisation** : l'amont de la filière est généralement moins bien rémunéré et plus informel (ex : collecte et récupération) que l'aval de la filière (grossiste, unité de production) ;
- › **Positionnement dans la chaîne de valeur des produits** : les déchets récupérés au domicile des ménages (ex : fer, bouteilles, etc.) ont généralement plus de valeur ajoutée que les déchets récupérés dans les camions, au niveau des sites de transfert, puis dans les décharges. Les déchets des décharges ont généralement connu un tri préalable en amont et ont donc la plus faible valeur.
- › **Lieu de l'activité** : les décharges, situées à la périphérie des villes, sont généralement des lieux de forte relégation sociale (faible accès aux services urbains, à l'éducation, à la santé, etc.). Les déchets collectés sur ces lieux ont également la plus faible valeur ajoutée (cf ci-dessus). C'est donc sur ces lieux que l'on trouve les récupérateurs les plus précaires.
- › **Valeur marchande de la ressource** : le recyclage des métaux (ou des D3E) génère plus de bénéfice que le recyclage du plastique, du carton ou de l'aluminium. Les ressources avec le moins de valeur ajoutée sont les déchets alimentaires, qui sont appelé le « ventre mou » des poubelles. Les textiles abîmés ont également très peu de valeur et ont donné leur nom aux chiffonniers. Le type de ressource valorisée a donc un impact sur les revenus des travailleurs.

- › **L'appartenance sociale ou ethnique** : les travailleurs informels sont généralement issus de classes sociales inférieures (exemple des intouchables en Inde ou des Zabbaleen au Caire, qui étaient initialement des paysans sans terre) ou d'un pays voisin (ex : à Brazzaville, la plupart des opérateurs de pré-collecte étaient des ressortissants de RDC¹ avant 2014). Cette appartenance sociale ou ethnique conditionne ainsi le niveau d'informalité de ces travailleurs, qui cherchent à cacher leur activité pour rester dans le domaine de « l'invisible ».
- › **Le niveau d'individualisation de l'activité** : plus les opérateurs travaillent de manière individuelle, plus la tendance à la précarité et l'informalité est forte. Ainsi, la très grande majorité des informels sont des entreprises de moins de 10 travailleurs.
- › **Le niveau d'alphabétisme** : plus les travailleurs informels sont alphabétisés, plus ils disposent de moyens de développer leur activité, et donc de sortir de l'informalité. L'analphabétisme peut expliquer en partie la méfiance des informels vis-à-vis de l'institution, qui constitue la représentation même de l'instruction (toute formalisation implique un document écrit).
- › **Le sexe et l'âge des travailleurs** : les enfants sont moins bien rémunérés que les adultes, le rapport est de 25% à 65% entre les deux ; les femmes sont généralement moins bien payées que les hommes, le rapport est de 55% à 100% entre les deux (GIZ ; 2009).

L'ensemble de ces paramètres est donc à prendre en compte afin d'analyser au mieux le niveau d'informalité et de précarité de ces acteurs, avant de les accompagner. Cela permet de mieux prévenir les limites de l'accompagnement et d'adapter l'approche et/ou les outils d'accompagnement en conséquence.

La catégorisation des opérateurs informels

Différentes catégories peuvent être utilisées, en fonction de chaque terrain d'intervention, afin de mettre en place un accompagnement lorsque nécessaire. Ainsi par exemple, **la majorité des pré-collecteurs affiche généralement peu de volonté à développer leur activité**, notamment pour les raisons évoquées ci-dessus (relégation, marginalisation, méfiance, analphabétisme, etc.) et se contentent généralement d'un salaire faible et d'une technique très simple, qui leur permet juste de (sur)vivre le jour même. Ils considèrent généralement leur activité comme ponctuelle et ne se représentent pas nécessairement d'avenir dedans. La mise en place de formation ou d'outils élaborés (ex : épargne, amortissement du matériel, etc.) a généralement donc peu de sens auprès de ces acteurs.

A titre d'exemple, voici la catégorisation utilisée à Brazzaville (Congo) dans le cadre du projet FILIPA¹ pour accompagner les opérateurs de pré-collecte des déchets :

¹ République Démocratique du Congo

¹ Projet d'appui au secteur informel de la pré-collecte à Brazzaville, mis en œuvre par le Gret et financé par l'AFD (2014-2019)

(Niveau)

Très fragile



59 % des opérateurs concernés à Brazzaville



- › Peu de motivation / volonté à développer son activité (activité considérée comme ponctuelle) ;
- › Faiblesse du nombre d'abonnés (0 à 5), recouvrement au passage ;
- › Location de son système de transport (traction manuelle) ;
- › Ne dispose pas d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) complets / port de vêtements usagés ;
- › Sentiment d'incapacité à travailler avec des abonnés ;
- › Pas de pratique d'épargne ;
- › Pas de projet d'amélioration des conditions de travail ;
- › Pas de connaissance de son chiffre d'affaire.

Fragile



24 % des opérateurs concernés à Brazzaville



- › Certain motivation / volonté à développer son activité ;
- › Faiblesse du nombre d'abonnés (5 à 35) ;
- › Location de son système de transport (traction manuelle) ;
- › Ne dispose pas d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) complets/ port de vêtements usagés ;
- › Tentative de mise en place d'un système de gestion des abonnés (mais infructueuse) ;
- › Tentative de mise en place d'un système de gestion financière (infructueux) ;
- › Incapacité à identifier un projet en adéquation avec ses capacités financières ;
- › Inadéquation de l'épargne envisagée par rapport à son bénéfice ;
- › Pratique existante d'épargne mais absence de maîtrise de sa capacité d'épargne.

Moyen



11 % des opérateurs concernés à Brazzaville



- › Nombre relativement important d'abonnés (35 à 100) ;
- › Propriétaire de son équipement de transport (traction manuelle), voire en passe d'acquérir un système de transport motorisé ou locataire d'un système de transport motorisé* ("considéré comme "moyen" s'il remplit la majorité des autres critères cités dans cette catégorie) ;
- › Equipements de protection individuelle (EPI) appropriés (voire plusieurs kits d'EPI) ;
- › Pratique d'épargne régulière et maîtrisée (connaît le montant et réussit à épargner ce montant) ;
- › Mise en place d'un plan d'épargne (délai et coûts d'épargne) pour un projet identifié ;

Fort



6 % des opérateurs concernés à Brazzaville



- › Nombre d'abonnés très élevé (100 abonnés ou plus) ;
- › Chiffre d'affaire stable ou en croissance ;
- › Propriétaire de son système de transport (traction motorisée) ;
- › Utilisation d'un compte bancaire ;
- › Utilisation d'EPI ou de tenues appropriées ;
- › Pratique d'épargne régulière et maîtrisée (connaît le montant et réussit à épargner ce montant) ;
- › Mise en place d'un plan d'épargne (délai et coûts d'épargne) pour un projet identifié ;
- › Intervention dans plusieurs quartiers.

Avec quels informels travailler et comment ?

En fonction de chaque « catégorie » d'informels, les modalités et outils d'accompagnement peuvent varier¹. En effet, l'un des premiers éléments consiste généralement à se poser la question du sens de l'accompagnement : pourquoi accompagner ces acteurs ? Quels objectifs ? Quel(s) intérêt(s) pour l(es) travailleurs(s) ?

Généralement, le postulat initial des organismes d'accompagnement est de vouloir travailler sur 1) le renforcement des capacités (matérielles et immatérielles), 2) la formalisation et 3) la structuration des travailleurs, afin d'améliorer leurs conditions de travail. Néanmoins, certaines limites peuvent être rencontrées dans la mise en œuvre de ces activités, qui peuvent conduire à privilégier certaines catégories de travailleurs, accentuer les différences entre les travailleurs, etc. Face à ces écueils, quelques solutions peuvent être préconisées :

Activité	Limites/écueils	Propositions d'alternatives
Renforcement des capacités (matérielles et immatérielles)	<ul style="list-style-type: none"> › Renforcement des travailleurs plus forts aux dépens des plus fragiles, car ils intègrent les concepts d'épargne, d'amortissement du matériel et comprennent bien l'ensemble des formations › Vouloir renforcer des travailleurs à tout prix, alors que c'est parfois contre leur propre volonté 	<ul style="list-style-type: none"> › Différencier le type de formations et modalités d'acquisition du matériel entre les différentes catégories de travailleurs (ex : ne pas demander de contrepartie financière pour acquisition de chariot pour travailleurs fragiles ; prévoir des formations orales en langue locale) › Bien identifier la volonté des travailleurs à vouloir évoluer et développer leur activité en amont, via des enquêtes/entretiens
Formalisation	<ul style="list-style-type: none"> › Déstructuration des liens entre acteurs (ex : organisation professionnelle qui joue déjà un rôle de régulation) › Racket/chantage des services techniques municipaux et autorités (police) auprès des opérateurs pour mettre à jour les autorisations/contrats › Détournement des recettes liées aux autorisations/contrats par les services techniques municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> › Bien identifier en amont les acteurs intervenant dans le secteur et adapter les modalités de formalisation (voire les abandonner si nécessaire) en fonction du contexte › Accompagner les services techniques et autorités, autant que les opérateurs, dans la mise en place du processus de formalisation, pour éviter qu'ils ne le considèrent juste comme une recette, mais qu'ils en perçoivent le sens.
Structuration	<ul style="list-style-type: none"> › Domination de certains leaders sur les autres, après mise en place d'une structure › Lourdeur dans la gouvernance de la structure, lorsqu'elle est trop formalisée (ex : statuts, règlement intérieur, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> › Accompagner les leaders dans une démarche de « management participatif » et de « gouvernance inclusive » qui laisse la parole aux autres › Adapter le niveau de formalisation aux acteurs, et privilégier des modalités d'organisations progressives, avec une certaine souplesse au départ (ex : tontines, opérations communautaires de propreté, etc.).

¹ cf. fiche technique « *outils de gestion technique et financière des opérateurs de pré-collecte* » et Capitalisation « *Accompagner les acteurs informels des déchets vers une reconnaissance sociale et professionnelle* »).

Identifier rapidement les différents acteurs du secteur informel des déchets

L'accompagnement des travailleurs informels des déchets fait l'objet d'une grande attention auprès des organismes internationaux (bailleurs, ONG, collectivités, etc.) et elle génère parfois des malentendus et mécompréhensions.

Il n'y a pas de « *modèle* » ou de « *recette miracle* » en matière d'accompagnement. Cela nécessite avant tout de bien connaître et analyser le secteur en amont, en tentant au mieux de comprendre l'ensemble des acteurs présents sur l'ensemble de la chaîne de valorisation du déchet, d'amont en aval (lorsqu'il s'agit de valorisation). Le passage par une « *catégorisation* » des acteurs peut être utile en cela, car cela permet de les accompagner en entrant dans une démarche de « *sur-mesure* », adaptée à chaque catégorie/public. La phase de diagnostic et d'analyse est donc fondamentale en amont de toute démarche.

L'accompagnement portant sur le renforcement de capacités, la formalisation et la structuration des acteurs peut présenter des limites et/ou écueils, qu'il convient d'anticiper au mieux pour éviter de dégrader une situation souvent déjà très précaire. Il convient ainsi de bien penser en amont le sens de ces actions d'accompagnement, notamment en pré-identifiant bien la réelle volonté des acteurs à être accompagnés : développer leur activité, être formellement reconnus par les autorités, se structurer entre eux, etc. Cette démarche peut naître parfois d'un certain « *fantasme* » des organismes d'accompagnement, qu'il convient de démystifier avant toute intervention.



Sources

- › Integrating the Informal Sector in Solid Waste Management Systems, *Agnès Gerold* ; GIZ ; 2009
- › Etats des lieux du secteur informel des déchets en Afrique et dans les Caraïbes : pour une gestion inclusive et sociale, *Albin Lazare et Fabricia Devigne*, 2014, Plateforme Re-Sources
- › Fiche synthétique « Prise en compte des travailleurs du secteur informel des déchets en Afrique et dans les Caraïbes » *Bassaï Magnoudéwa BODJONA- Hélène BROMBLET - Lankondjoa KOLANI - Adeline PIERRAT*, 2014, Plateforme Re-Sources
- › Du rebut à la Ressource – Valorisation des déchets dans les villes du Sud, *AFD*, 2014, Programme de recherche ORVA2D
- › Accompagner les Acteurs informels des déchets vers une reconnaissance sociale et professionnelle, *Aurélié Cerisot, Christophe MESTRE*, 2019, Programme PAGEDS

Cette fiche fait partie d'une série de documents de capitalisation réalisés dans le cadre du projet PAGEDS (Promouvoir les Actions de GEstion des Déchets au Sud), entre 2017 et 2020.

- › Le projet PAGEDS vise la promotion du dispositif 1% déchets, le renforcement des compétences et l'accompagnement des initiatives des porteurs de projets autour de la gestion de déchets dans les pays du Sud.
- › Le dispositif 1% déchets permet aux collectivités et EPCI français de mobiliser 1% de leur budget dédié à la gestion des déchets à des actions de coopération internationale dans le secteur de la gestion des déchets. Le dispositif est animé par le réseau Amorce.

Les documents de capitalisation réalisés dans le cadre du projet PAGEDS sont disponibles en ligne sur les bases de données Amorce et Re-sources.

Ces deux bases de données ont été mises en œuvre / actualisées dans le cadre du projet PAGEDS.

PAGEDS

Rédaction :
Florian Marchadour

Relecture :
Pascale Martel-Naquin

Remerciements :
Equipe du projet FILIPA (Gret à Brazzaville), membres du PAGEDS

Crédit photo :
Cefrepade, CIEDEL, Gret

Pour aller plus loin...

- › Fiche technique 1 : *Intégrer le secteur informel dans un diagnostic de gestion des déchets*
- › Fiche technique 2 : *Quelques repères sur la typologie des acteurs informels des déchets dans les villes du Sud*
- › Fiche technique 3 : *Le processus de formalisation des opérateurs informels de pré-collecte des déchets*
- › Fiche technique 4 : *Les outils de gestion technique et financière des pré-collecteurs*
- › Fiche technique 5 : *Les risques professionnels des opérateurs informels de pré-collecte des déchets*
- › Fiche technique 6 : *Les modes de gestion d'un service déchets*
- › Fiche technique 7 : *Le suivi du fonctionnement d'un service déchets*
- › Fiche technique 8 : *Déchets municipaux : connaître le gisement pour agir durablement*
- › Fiche technique 9 : *Prévention et réduction des déchets : et si la solution commençait par là ?*
- › Fiche technique 10 : *Coopérer dans le domaine des déchets - 8 idées reçues à déconstruire pour l'engagement des collectivités territoriales et des EPCI*

Documents et contact accessibles sur les bases de données suivantes :

- › Amorce : <https://amorce.asso.fr/boite-a-outils-dechets-action-internationale-et-dispositif-1-dechets>
- › Re-Sources : <https://www.plateforme-re-sources.org/>

Mis en oeuvre par

Financé par

